

*Affaires courantes*

De crainte que l'on croie que mon bon ami, le ministre d'État chargé de la Privatisation, et moi sommes sur la même longueur d'ondes quand nous parlons de vente d'actions aux Canadiens, permettez-moi de préciser ma pensée.

En ce moment, tous les Canadiens sont propriétaires de Petro-Canada. Il faut bien comprendre ce qu'il dit. Il veut qu'une poignée de Canadiens en soient propriétaires, comme dans le cas d'Air Canada, les Pierre Jeannot, les Claude Taylor de ce monde. Voilà à qui il pense quand il parle des Canadiens. Donc, nous ne sommes pas, lui et moi, sur la même longueur d'ondes à ce sujet.

On ne peut y voir aucun objectif économique. Si on pouvait trouver une raison à cela, si le gouvernement allait s'empressement de rembourser une lourde dette avec le produit de cette vente, on pourrait commencer à comprendre, même si on n'était pas d'accord. Mais cela n'a ni rime ni raison, si ce n'est son idée fixe de rompre avec toutes les initiatives prises par ces gouvernements libéraux, même les bonnes, et elles étaient bonnes pour la plupart, comme vous le savez, monsieur le Président.

De quoi s'agit-il ici? S'agit-il de décisions déterminées par le marché ou prises dans l'intérêt public? Le moment est venu pour nous, je pense, de juger l'avenir des sociétés d'État, comme Petro-Canada pour voir si elle servent l'intérêt public. Il ne peut y avoir aucun doute à ce sujet. Le public canadien s'est prononcé très clairement à ce sujet en 1979 et bien des fois depuis dans les sondages. Mais en 1979, il s'est débarrassé d'un gouvernement dirigé par le député de Yellowhead parce qu'il allait toucher à une société appelée PetroCan.

**Des voix:** Bravo!

**M. Simmons:** Pourquoi, monsieur le Président? On peut trouver la réponse dans la vente d'Air Canada. Qui en a tiré profit? Je vais vous le dire. Ceux qui ont fait des profits, ce sont les courtiers de Bay Street qui ont gagné 32 millions de dollars. Cet arnaque est une bénédiction pour les courtiers. C'est une aubaine pour les milieux d'affaires, pour les places financières de ce monde.

Nous avons besoin de cet instrument de politique nationale dans le secteur du pétrole. Après tout, n'oublions pas que le pétrole demeure notre plus importante ressource énergétique et qu'il le restera encore longtemps.

Nous avons besoin de cette société pour développer des régions pionnières dans l'avenir. Comment pourrions-nous mettre celles-ci en valeur sans l'aide de

Petro-Canada? Par suite de la vente de Petro-Canada et de la suppression des mesures incitatives annoncée dans le budget d'hier, quel espoir reste-t-il pour le développement de la côte est et celui des régions pionnières?

En toute justice, il faut dire que le ministre a eu au moins la bonne idée de parler de la participation des employés. S'il faut en venir à la privatisation, je le félicite d'avoir eu cette bonne idée, même si l'ensemble du projet est désastreux.

Nous perdons le contrôle que nous exerçons dans le domaine énergétique. Nous perdons notre capacité d'influer sur les approvisionnements énergétiques dans l'avenir. Nous perdons notre fenêtre sur l'industrie. Voilà autant d'avantages que le ministre dédaigne, mais qui comptent tout de même.

Au cours de la période des questions, le ministre des Finances a dit que cette société ne servait plus l'intérêt public. Il n'a pas tort, pour l'excellente raison que le gouvernement ne la laisse pas servir l'intérêt public. Si le gouvernement respectait l'indépendance des sociétés d'État, principe qu'il prône, s'il laissait les organismes que nous avons créés au fil des ans remplir leurs fonctions, nous ne serions pas aux prises avec tout ce fouillis.

• (1540)

Si j'avais le temps, j'expliquerais que le gouvernement n'a pas de politique claire au sujet de la privatisation en général. Le gouvernement tente à tout prix de se débarrasser de tout ce que les libéraux ont mis en place.

Ce n'est pas du tout le temps de démanteler Petro-Canada. Cette société a toujours un rôle à jouer, en aval de la production, pour susciter une saine concurrence, mais, ce qui importe le plus, elle a un important rôle d'exploration et de mise en valeur à jouer, à l'étape de la production et en amont. Ce rôle ne peut être exercé que par une société publique. Comme je l'ai dit, elle a une fonction à remplir comme organisme d'État, pour continuer d'encourager l'exploration pétrolière dans les régions pionnières, ainsi que la mise en valeur au large de la côte est et dans le Nord. Petro-Canada peut encore stimuler les activités dans ces régions.

Pour conclure, j'estime qu'il faut parler ici de la propriété étrangère. J'ai entendu ce que le ministre a dit au sujet de la limite de 25 p. 100, et nous sommes passés par là avec Air Canada, jusqu'à ce que nous lisions toutes les clauses. Les organismes de réglementation du gouvernement nous ont dit qu'ils ne pouvaient rien y faire. Ils n'avaient aucun mécanisme de surveillance et réellement